

Motion/pétition adressée à l'assemblée des délégués de Bio Suisse du 15 novembre 2017

Demande d'annulation de l'autorisation d'importation de vins argentins qui se trouve en totale contradiction avec le règlement Bio Suisse sur les importations d'Outre-mer.

Monsieur Lukas Inderfurth, porte parole de Bio Suisse nous a confirmé que la commission qualité avait donné à la COOP l'autorisation d'importer du vin argentins.

Les vignerons suisses membres de Bio Suisse et certainement la majorité des producteurs agricoles ne peuvent accepter cette décision.

Ces derniers ont adoptés les règles de Bio Suisse parce qu'elles correspondent à leur engagement pour un développement durable.

Les principes du développement durable imposent des règles de protection de la nature, des ressources et de l'homme qui ne peuvent se confondre avec celles du marché.

Nous essayons tous d'être le plus cohérent dans nos pratiques et notre quotidien car nous sommes les garants du respect de notre label.

Le cahier des charges et les principes sont le reflet de nos convictions. Hors cette autorisation d'importation foule au pied un des principes les plus clairs de notre cahier des charges, à savoir que l'on importe d'Outre mer uniquement des produits ne pouvant pas et n'étant pas cultivés en Europe.

Le règlement confirme ce lien direct volontairement établi, entre la proximité et le développement durable, en dictant des distances maximums pour l'approvisionnement des fermes en fumure.

D'autre part, nous pouvons aussi nous poser des questions sur une décision qui repose sur le sérieux du dossier du demandeur, en l'occurrence la COOP.

En considérant cette situation, nous demandons une décision, sans délai, de retrait de cette autorisation.

Au surplus, nous demandons que le règlement définisse de manière plus claire les conditions d'autorisation nécessitant de déroger à la règle.

Pour compléter, nous demandons que dans le cadre de la procédure d'autorisation, la décision repose sur une consultation plus large du secteur concerné.

Bio Genève, le 26 octobre 2017